

FICHE D'INFORMATION POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX SOUHAITANT VENIR A L'ENTPE

Cette fiche d'information résume l'essentiel des renseignements que doivent connaître les étudiants internationaux et les établissements internationaux partenaires de l'ENTPE, voulant engager une mobilité internationale à l'ENTPE – Université de Lyon.

L'ENTPE et sa région.....	2
Formations valant grade de Master	4
Cycle Ingénieur	4
Cycle Master	8
Formations doctorales	11
Mastères spécialisés.....	13
Certificats d'études spécialisés.....	13



www.entpe.fr



L'ENTPE et sa région

Grande école d'ingénieurs recrutant principalement sur concours aux grandes écoles françaises l'ENTPE est un acteur de référence de l'aménagement durable des territoires, membre de l'Université de Lyon. Créée en 1954, elle est située depuis 1975 sur le campus de Vaulx-en-Velin qu'elle partage depuis 1987 avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) au cœur de la métropole lyonnaise.

A proximité du centre historique de Lyon (patrimoine mondial de l'UNESCO) et à deux heures de Paris, l'ENTPE profite d'équipements sportifs importants (piscine, tennis, gymnase...) et bénéficie d'une vie universitaire très dynamique sur le plan sportif (ski, challenges inter-école...) et culturel (rencontre théâtrale de Lyon, comédies musicales...). Par ailleurs, la région Rhône Alpes présente un environnement sûr et attractif pour les amateurs de culture.

Elle délivre le **diplôme d'ingénieur français valant grade de master**. L'ENTPE dispense aussi des formations complémentaires (masters, doctorats) de haute qualité dans tous les champs de l'aménagement durable des territoires : green building, génie civil et bâtiment, transports et mobilités, environnement, urbanisme, politique de la ville, gestion des risques, pollution et nuisances et propose de multiples formations croisées : ingénieur-architecte, ingénieur-politiste, ingénieur-urbaniste...

Dotée d'environ 45 accords internationaux, elle accueille 15% d'étudiants internationaux dans l'ensemble de ses cycles.

Organisant sa recherche en **5 laboratoires composantes d'unités mixtes de recherche** (CNRS, IFSTTAR, INRA, Universités et Ecoles membres de l'Université de Lyon), l'ENTPE est lieu de formation de 75 doctorants inscrits dans plus de 8 écoles doctorales des champs des sciences de l'ingénieur, des sciences sociales et des sciences de l'environnement. Elle délivre le doctorat en mécanique, génie-civil et acoustique, et le co-délivre en chimie et procédés, tandis que les doctorants du champ des sciences sociales sont inscrits dans les établissements partenaires.

Elle bénéficie d'un grand réseau d'Alumni qui travaillent au sein de l'Etat, des collectivités territoriales, des sociétés d'ingénierie et de construction (8 500 ingénieurs, 400 docteurs) en France ou à l'international.

Enfin, l'école assure un suivi personnalisé des étudiants ou chercheurs internationaux souhaitant venir à l'ENTPE (offres de logement, bourses, inscription, ouvertures de compte...)

Données de l'établissement

Nom de l'établissement	ENTPE, école de l'Aménagement durable des Territoires
Organismes de Tutelle	Ministère de l'Ecologie (MEDDE)
Site internet	www.entpe.fr et www.candidats.entpe.fr
Langue d'enseignement	Français
Nombre d'étudiants par an	694 étudiants dont : <ul style="list-style-type: none"> • 564 en cycle ingénieur • 73 en Doctorats (PhD) 75 étudiants internationaux tous cycles confondus
Domaines d'études	Ingénierie en : <ul style="list-style-type: none"> • Génie Civil • Green Building-Bâtiment Vert/Bâtiments • Transport et Mobilités, Ingénierie du trafic • Aménagement et politiques urbaines • Environnement, risques
Nombre d'accords internationaux	46
Nombre de Laboratoires	5 (4 Unités Mixtes CNRS, 1 unité mixte IFSTTAR)
Localisation	Métropole de Lyon (Vaulx-en-Velin)



Données du territoire :

Université de Lyon	129 000 étudiants 11 500 chercheurs 220 laboratoires 2 sites : Lyon et St-Etienne regroupant 19 Etablissements
Métropole lyonnaise	1,324 Million d'habitants 59 Communes 2 ^{ème} Agglomération de France
Région Rhône Alpes	6,393 Millions d'habitants 2 Communautés d'universités : <ul style="list-style-type: none"> • Université de Lyon St-Etienne • Université de Grenoble-Alpes 2 ^{ème} Région française en développement économique
France	66,03 Millions d'habitants

Contact Direction des Partenariats et de l'International

Coordonnateur général	Dr Nicolas Farges, directeur des Partenariats et de l'International
Coordonnateur des accords	Brendan Keenan, chef du département Programme International
Gestion de la mobilité étudiante et chercheurs	Marie Claire Hervé Touzé, chef du département Mobilités Internationales
Chargé de la mobilité étudiante	Jean Delaplace, chargé d'affaire au département Mobilités Internationales

Adresse :

ENTPE
A l'attention du département « Mobilités Internationales »
Rue Maurice Audin
69 518 Vaulx en Velin Cedex - FRANCE

Adresse Mail :

Pour les étudiants : International.student@entpe.fr
Pour les chercheurs : International.researcher@entpe.fr

Formations valant grade de Master

Cycle Ingénieur

Les dossiers d'inscription, les dates à respecter et les procédures sont disponibles sur le site web de l'école :

<http://www.entpe.fr/internet/contenu/international>

ou sur l'espace candidat :

http://candidats.entpe.fr/integrer_l_ecole/etudiant_international

Tous les dossiers sont à transmettre sous format électronique à l'adresse : International.student@entpe.fr

Attention : les dossiers transmis après les dates ci-dessous identifiées ne seront pas étudiés

Dans le cadre d'une mobilité simple (sans diplôme de l'ENTPE)

- Pour un semestre de formation (de mi-août à fin mars – année universitaire 2015-2016) :
Date limite de transmission des dossiers : 15 juin 2015
- Pour un stage dans un laboratoire de l'ENTPE :
Prendre contact sur la boîte mail : International.student@entpe.fr
- Pour une année de formation à l'ENTPE sans obtention d'un diplôme (de mi-août à fin juin – année universitaire 2015-2016) :
Date limite de transmissions des dossiers : 15 juin 2015

Dans le cadre d'une mobilité avec diplôme de l'ENTPE

- La commission des titres d'ingénieurs française impose deux années de formation minimum dans l'établissement de formation d'ingénieur. Un échange diplômant avec l'ENTPE se fera obligatoirement dès la première année ou la deuxième année du cycle ingénieur. Les étudiants peuvent candidater à l'ENTPE soit à travers l'accord d'échange signé entre son établissement et l'ENTPE (voir contenu de l'accord), soit en posant une candidature libre (Admission sur titre):
Date limite de transmissions des dossiers : 20 mars 2015

Pour plus d'information s'adresser à : International.student@entpe.fr

Renseignements universitaires

Date des enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} année (équivalent L3) : 1 sept 2015 à juillet 2015 (y compris stage) ; - 2^{ème} Année (équivalent M1) : <ul style="list-style-type: none"> o 1 septembre 2015 au 30 mars 2016 : cours en présentiel ; o 1 avril 2016 au 15 Août 2016 : stage ; - 3^{ème} Année (équivalent M2) : <ul style="list-style-type: none"> o mi-septembre 2015 au 30 mars 2016 : cours en présentiel ; o 1 avril 2016 à juin ou septembre 2016 : travail de fin d'études.
Prérequis pour l'admission	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au niveau de la première année (équivalent L3) pour les étudiants détenteurs d'une licence, dans le domaine de la physique, du génie civil ou dans un domaine

	<p>équivalent (mention assez bien exigée) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au niveau de la deuxième année (M1) pour les étudiants détenteurs d'une licence (équivalent L3) ou d'un Master 1. Un diplôme de M1 dans le domaine des sciences de l'ingénieur ou du vivant est requis pour une mobilité diplômante ; ▪ Au niveau de la troisième année (M2) pour les étudiants détenteurs d'un Master 1 dans les domaines des sciences de l'ingénieur, du vivant ou de sciences humaines et sociales ; ▪ Dans le cadre d'un accord de partenariat avec l'ENTPE, se référer au contenu de l'accord.
Processus d'admission	<p>Tous les étudiants doivent avoir déposé un dossier d'admission. Le dossier doit être complet et transmis impérativement avant les dates identifiées.</p> <p>Une commission se réunit pour statuer sur l'admission de l'étudiant. Un courrier est envoyé à l'étudiant confirmant ou non son admission à l'école. Dans l'affirmative, un contrat pédagogique est signé entre l'étudiant et l'ENTPE au moment de son arrivée. Il est validé le cas échéant par son université de provenance.</p>
Processus d'accueil/Accès	<p>A l'arrivée à l'aéroport international de Lyon St Exupéry, un service de navettes rapide et de transports en commun permet d'arriver aisément à l'ENTPE. Par le train, une desserte en transports en commun permet l'acheminement à l'école.</p> <p>Les arrivées doivent se faire en semaine (du lundi au vendredi). Des logements provisoires sur le campus sont proposés (service payant).</p> <p>Les activités d'accueil sont inclus dans les droits de scolarités et sont les mêmes pour tous les étudiants internationaux. Les étudiants internationaux doivent être présents dans l'établissement à partir de mi-Août (date confirmée en juin). Les inscriptions sont obligatoires et ne se font qu'au paiement des frais des droits de scolarité (sauf dérogation prévue dans le cadre des accords de partenariat existants). Un séminaire d'été inclus dans les droits de scolarité de 15 jours est obligatoire pour les étudiants internationaux (visite de Lyon, introduction à l'ensemble des thématiques de l'école...).</p>
Livret des enseignements/Emploi du temps	<p>Les programmes, contenus de cours, sont disponibles sur le site internet de l'ENTPE : http://www.entpe.fr/internet/contenu/formations ou sur l'espace candidat : http://candidats.entpe.fr/formation_sur_mesure/un_parcours_pedagogique_sur_3_ans</p> <p>Les emplois du temps sont disponibles à partir de juin. Ils sont à demander à l'adresse : International.student@entpe.fr</p>
Langue d'enseignement	<p>Tous les cours sont dispensés en Français. Le niveau demandé est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certification B2 conseillée en Français pour les étudiants inscrits dans un cursus non diplômant. Un bon niveau d'anglais est recommandé ; - Dans les cursus diplômants (délivrance du diplôme d'ingénieur français) : <ul style="list-style-type: none"> o Certification B1 en anglais ; o Certification B2 en français, sauf pour les domaines transports et aménagements et politiques urbaines où une certification C1 est exigée.



Budget et Frais de scolarité

Frais de vie à Lyon	Environ 800 à 900 euros par mois (logements, déplacements, repas, etc...).
Frais de scolarité Cycle ingénieur	<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'inscription pour une année académique : <ul style="list-style-type: none"> • environ 600 euros par an ; • aucun pour les étudiants en mobilité dans le cadre d'une mobilité Erasmus+ et pour certains accords de partenariat (voir le contenu des accords) ; • aucun dans le cadre d'une mobilité stage. • Droit de scolarité : <ul style="list-style-type: none"> • Aucun pour les étudiants dans le cadre d'un accord Erasmus+ et pour certains accords de partenariat (voir le contenu des accords) ; • Pour les candidats libres en admission sur titre, de nationalité étrangère : 2400 euros par an pour une inscription en 1^{ière} année (équivalent L3) et 2^{ème} année du cycle ingénieur (équivalent M1) ; 3800 euros pour la 3^{ème} année du cycle ingénieur (équivalent M2). Les frais d'inscription annuels de 600,00€ sont inclus ; • Pour les candidats arrivant par le biais d'un partenariat : voir la convention de partenariat auprès de son institution ; • Charges annexes : environ 200 euros par an (Association sportive, association étudiante, photocopies, carte restaurant, club étudiants...).

Les frais de scolarité ou d'inscription sont à payer à l'arrivée de l'étudiant.

Modalité de financement

L'ENTPE propose des bourses pour ses partenaires privilégiés (accord partenarial signé) :

- De la région Rhône-Alpes (demande en janvier) ;
- Eiffel pour les meilleurs étudiants (demande en janvier) ;
- De l'ENTPE (bourse internationale d'excellence) attribution en avril/mai et en novembre.

Contact : International.student@entpe.fr

Immigration et couverture sociale

Tous les étudiants arrivant sur le campus doivent être en règle au regard de la loi française. Ils doivent donc engager les démarches nécessaires en vue d'obtenir les documents indispensables à leur venue en France. Campus France leur apportera toute l'aide et les facilités pour obtenir le visa :

- Pour les étudiants en provenance de l'espace Schengen : aucune formalité préalable ;
- Pour les autres étudiants, se renseigner auprès de Campus France ou de l'ambassade de France du pays.

Tous les étudiants doivent posséder une couverture sociale suffisante en cas de maladie. Les étudiants âgés de moins de 28 ans bénéficient de la sécurité sociale étudiante payable annuellement, le tarif 2014 est de



213,00 €. Il est vivement conseillé aux étudiants de prendre une assurance complémentaire car la sécurité sociale ne rembourse qu'une partie des frais médicaux.

Pour certains pays, la demande d'inscription doit être saisie sur Campus –France et doit suivre le processus « Campus France ». Une copie du dossier doit être impérativement transmise au département Mobilités Internationales (adresse mail : International.student@entpe.fr).



Cycle Master

L'ENTPE est cohabilitée pour plusieurs formations de masters avec des établissements de l'Université de Lyon. Selon les masters l'inscription peut se faire à l'ENTPE ou bien doit être faite dans les établissements partenaires de l'Université de Lyon. Les dossiers d'inscription, les dates à respecter et les procédures sont disponibles sur le site web des masters respectifs. Les dates étant spécifiques à chaque master, il est conseillé d'envoyer le dossier avant fin mai pour plus de sécurité :

Tous les dossiers sont à transmettre sous format électronique à l'adresse : International.student@entpe.fr

Dans certains cas et en fonction de leur niveau, les étudiants internationaux peuvent suivre en parallèle à la fois la dernière année de cycle d'ingénieur et un master pour lequel l'ENTPE est co-accréditée. L'obtention du diplôme d'ingénieur en plus du diplôme de master est toutefois conditionnée à une présence de deux ans minimum au sein de l'ENTPE (condition imposée par la commission des titres d'ingénieurs française).

Liste des Masters cohabilités

<i>Spécialité de master</i>	<i>Partenaires au sein de l'université de Lyon</i>	<i>Département d'enseignement et de recherche ENTPE + site web</i>
<i>Droit-Economie-Gestion MENTION Economie-Management</i>		
Master Transport, espace, réseaux	Lyon 2	Département Transports http://www.let.fr/Master-2-recherche-TER
Master Transports urbains et régionaux de personnes	Lyon 2	Département Transport http://www.let.fr/Master-TURP
<i>Sciences humaines et sociales MENTION Urbanisme et Aménagement</i>		
Master Villes et sociétés	Lyon 2, ENS-LSH, Lyon 3, INSA Lyon	Départements Ville-Environnement et Transports http://www.univ-lyon2.fr/master-2-villes-et-societes-262672.kjsp
Master Urbanisme et aménagement urbain	Lyon 2, ENS-LSH, Lyon 3, INSA Lyon	Département Ville-Environnement http://www.univ-lyon2.fr/master-2-urbanisme-et-amenagement-urbain-262674.kjsp
<i>Sciences humaines et sociales MENTION Sciences politiques</i>		
Master Politiques publiques et gouvernements comparés	Lyon 2, IEP	Départements Transports, Ville-Environnement et Génie civil-Bâtiment https://www.sciencespo-lyon.fr/formations/offre-masters/masters-internes/politiques-publiques-et-gouvernements-comparés-analyse
<i>Sciences-Technologie-santé MENTION Environnement et risques naturels, industriels et urbains</i>		
Master Sciences de l'environnement industriel et urbain	INSA Lyon, Lyon 1	Département Ville-Environnement http://www.insa-lyon.fr/fr/formation/masters-recherche/seiu/sciences-de-l-environnement-industriel-urbain

<i>Sciences-Technologie-santé MENTION Mécanique, énergétique, génie civil, acoustique</i>	
Master énergétique, acoustique, fluides	Mécanique, génie civil, des

Lyon 1, INSA Lyon, ECL	Département Transports et Génie civil- Bâtiment, Département Ville-Environnement http://sciences.univ-lyon1.fr/enseignement/offre-de-formation/masters/master-mecanique-energetique-genie-civil-acoustique-mega--588329.kjsp
---------------------------	--

Renseignements universitaires

Date des enseignements	<ul style="list-style-type: none"> ○ septembre 2015 à mars 2016 : cours en présentiel ; ○ avril 2016 à septembre 2016 : mémoire.
Prérequis pour l'admission :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ voir le site web de chacune des formations. Au minimum, l'étudiant devra avoir un niveau M1. Le plus souvent des compétences en lien avec la discipline de rattachement du master sont requises ; ▪ Dans le cadre d'un partenariat, se référer à l'accord.
Processus d'admission	<p>Tous les étudiants doivent avoir déposé un dossier d'admission. Le dossier doit être complet et transmis impérativement avant les dates requises pour chacun des masters.</p> <p>Chaque master dispose d'une commission d'admission pour statuer sur l'admission de l'étudiant. Un courrier est envoyé à l'étudiant confirmant ou non son admission à l'école.</p>
Livret des enseignements/Emploi du temps	<p>Les programmes, contenus de cours, sont le plus souvent disponibles sur le site web du master. A défaut, ils sont à demander au Département d'enseignement et de recherche de rattachement du master.</p> <p>Les emplois du temps sont à demander à l'adresse (mise à disposition à compter de juin) : International.student@entpe.fr</p>
Langues d'enseignement	<p>Tous les cours sont dispensés en Français. Le niveau demandé est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Certification B1 en anglais ; ○ Certification B2 en français, sauf pour les domaines transports et aménagements et politiques urbaines où une certification C1 est exigée.
Contact	<p>Département transports : laurence.lijewski@entpe.fr</p> <p>Département Ville-Environnement : bernard.clement@entpe.fr</p> <p>Département Génie civil-Bâtiment : chantal.durand@entpe.fr</p>

Budget et Frais de scolarité

Frais de vie à Lyon	Environ 800 à 900 euros par mois (logements, déplacements, repas...).
Frais de scolarité master	<ul style="list-style-type: none"> • Voir le site web de chaque formation de master.



Les frais de scolarité ou d'inscription sont à payer à l'arrivée de l'étudiant.

Immigration et couverture sociale

Tous les étudiants arrivant sur le campus doivent être en règle au regard de la loi française. Ils doivent donc engager les démarches nécessaires en vue d'obtenir les documents indispensables à leur venue en France. Campus France leur apportera toute l'aide et les facilités pour obtenir le visa :

- Pour les étudiants en provenance de l'espace Schengen : aucune formalité préalable ;
- Pour les autres étudiants, se renseigner auprès de Campus France ou de l'ambassade de France du pays.

Tous les étudiants doivent posséder une couverture sociale suffisante en cas de maladie. Les étudiants âgés de moins de 28 ans bénéficient de la sécurité sociale étudiante payable annuellement, le tarif 2014 est de 213,00 €. Il est vivement conseillé aux étudiants de prendre une assurance complémentaire car la sécurité sociale ne rembourse qu'une partie des frais médicaux.

Pour certains pays, la demande d'inscription doit être saisie sur Campus –France et doit suivre le processus « Campus France ». Une copie du dossier doit être impérativement transmise au département Mobilités Internationales (adresse mail : International.student@entpe.fr).

Formations doctorales

Candidature pour préparer une thèse à l'ENTPE

Les études doctorales offrent aux titulaires du grade de Master (ou d'un diplôme reconnu comme équivalent par l'école doctorale concernée), l'opportunité d'accéder au grade de Docteur.

L'ENTPE est le lieu de formation de plus de 70 doctorants. Parmi eux, une cinquantaine sont inscrits à l'ENTPE dans le cadre des écoles doctorales Mécanique, Energétique, Génie Civil et Acoustique (Ed 162 MEGA) et chimie (Ed 206 CHIMIE). Les doctorants accueillis et formés dans les laboratoires de l'ENTPE sur le champ des sciences humaines et sociales (Sciences économique et Gestion (Ed 486 SEG) et Sciences Sociales (Ed 483 ScSo)) sont inscrits chez les partenaires universitaires de l'Ecole (Université Lyon 2 notamment).

Le déroulement de la thèse

La préparation d'une thèse est une véritable activité professionnelle de recherche. Les études et recherches s'effectuent sur un thème défini en début de thèse. L'ensemble des points relatifs au déroulement de la thèse, incluant les droits et devoirs du doctorant et de son équipe d'accueil, est précisé dans une **charte des thèses**, signée par les protagonistes du projet. La signature de cette charte est **obligatoire**.

Les Ecoles Doctorales offrent aux doctorants un encadrement scientifique assuré par les unités de recherche reconnues et un environnement riche d'intérêt puisque le doctorant peut suivre des formations utiles à la conduite de son projet de recherche, des conférences, des séminaires ainsi que des modules d'aide à l'insertion professionnelle lui permettant de préparer son avenir professionnel que ce soit dans la recherche publique et l'enseignement, en tant qu'enseignant-chercheur ou chercheur, ou que ce soit dans l'entreprise privée.

Le doctorant a le statut d'un jeune chercheur *en formation*, reconnu au sein de l'établissement comme membre à part entière d'une équipe de recherche et bénéficie d'un accompagnement administratif facilitant son parcours doctoral.

Les renseignements relatifs à la procédure d'inscription en doctorat sont accessibles via le lien :

http://www.entpe.fr/internet/contenu/recherche/formation_doctorale/procedure_d_inscription_au_doctorat

Conditions financières

L'inscription en thèse n'est possible que si cette activité est soutenue par des ressources (1500 euros minimum par mois). Ces ressources sont le plus souvent mobilisées par le laboratoire et ses partenaires : financements sur projets de recherche, contrats et conventions industriels (recherche partenariale, CIFRE), allocations de recherche de l'Etablissement ou des institutionnels (région Rhône-Alpes)...

Ces ressources peuvent également être des bourses, du gouvernement français ou de gouvernements étrangers. Le coût d'une inscription pour l'année scolaire 2014/2015 est de 391 €.

Affiliation à la sécurité sociale étudiante

Les étudiants doctorants possédant un contrat de travail (financement ministère, région, association, CIFRE.....) ne doivent pas s'affilier à la sécurité sociale étudiante. Ils dépendent du régime général de sécurité sociale.



Etudiants en cotutelle

Pour les thèses préparées en cotutelles : une convention doit être établie dès la **1ère année** et doit être signée en 3 exemplaires minimum. Les doctorants doivent obligatoirement effectuer chaque année leur inscription administrative.

Contacts Direction de la Recherche et des Formations Doctorales

Vos candidatures peuvent être adressées à l'adresse suivante :

Direction de la Recherche et des Formations doctorales	Directeur, Luc Delattre (luc.delattre@entpe.fr)
Direction de la Recherche et des Formations doctorales	Directrice adjointe, Francette Pignard (francette.pignard@entpe.fr)
Direction de la Recherche et des Formations doctorales	Chargée des inscriptions en thèse : Sonia Cenille (sonia.cenille@entpe.fr)



Mastères spécialisés

Le mastère spécialisé est une formation longue (1 an environ) dédiée à des professionnels ayant obtenu un diplôme d'Ingénieur ou équivalent. C'est un diplôme délivré par l'ENTPE labellisé par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et répondant à un cahier des charges très stricts, notamment sur la valeur scientifique des enseignements. Cette formation est très orientée vers l'exercice d'un métier et est payante.

Toutes les informations relatives à ces formations sont mises à disposition (coût, modalités d'inscription, etc...) sur le site web de l'ENTPE :

http://www.entpe.fr/internet/contenu/formations/formations_complementaires/masteres_specialises.

Mastères spécialisés proposés :

Mastère spécialisé « Green Building/Bâtiments Vert » ;

Mastère spécialisé « Travaux et Ouvrages Souterrains » ;

Mastère spécialisé « Efficacité énergétique dans la rénovation des bâtiments ».

Pour toute information contacter : International.student@entpe.fr

Certificats d'études spécialisés

L'ENTPE a développé un diplôme d'établissement qui peut se suivre en France ou à l'International. Il est destiné à des ingénieurs étrangers souhaitant consolider leurs savoir-faire et leurs compétences dans un des domaines de l'école. Il s'appuie sur les enseignements de 3^{ème} année du cycle ingénieur (M2). Ce cycle de formation dure entre 6 et 9 mois. Il est composé d'une période d'enseignement à la carte (établissement d'un programme pédagogique individualisé) et la réalisation d'un projet professionnel.

Tarif : 6 800 euros par stagiaire

Recrutement : titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent.

Pour toute information contacter : International.student@entpe.fr